

Resolution No. 17

Be it resolved that:

APEGGA urge the Government of Alberta to collect the additional necessary data for the MOSST Highly Qualified Manpower model as a special census survey during the census year 1981.

Amendment to the resolution to read as follows:

APEGGA urge the Government of Alberta to collect the additional necessary data for manpower modelling as a special census survey during the census year 1981.

Moved and seconded that Resolution No. 17 as amended be adopted. *CARRIED.*

C. RATE OF DEMAND OR AMOUNT*Resolution No. 3*

Be it resolved that:

Whatever the estimates may be of the future supply of and demand for engineers, geologists and geophysicists, the Faculties and Departments be urged to expand their capacity at a rate no greater than the increase in, say the real gross domestic product of Canada.

Moved and seconded that Resolution No. 3 be adopted. *DEFEATED.*

Resolution No. 12

Be it resolved that:

The Federal Government's Employment and Immigration Commission be urged by APEGGA, through CCPE, to adopt as a policy position that the immigration of engineers, geologists and geophysicists be slowed or speeded up as the supply/demand situation of engineers, geologists and geophysicists dictates.

Final amended version of the resolution to read as follows:

Whereas it is recognized that Canada may not be able from within to meet peak demands for engineers, geologists and geophysicists be it resolved that: The Federal Government's Employment and Immigration Commission be urged by APEGGA, through CCPE, to adopt as a policy position that the immigration of engineers, geologists and geophysicists be influenced by the supply/demand situation of engineers, geologists and geophysicists, provided that industry and educational funding institutions recognize the need for an implementation of manpower planning.

The motion to adopt Resolution No. 12 as amended was *DEFEATED.*

Résolution n° 17

Que l'APEGGA invite le gouvernement de l'Alberta à recueillir les données complémentaires nécessaires sur le modèle de main-d'œuvre hautement qualifiée du ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie au moyen d'un sondage spécial, lors du recensement de 1981.

La résolution est modifiée de la façon suivante:

Que l'APEGGA invite le gouvernement de l'Alberta à recueillir les données complémentaires nécessaires pour établir un modèle de main-d'œuvre en ajoutant une enquête spéciale, lors du recensement de 1981.

Il est proposé et appuyé que la résolution n° 17, modifiée, soit adoptée.

ADOPTÉE.

C. RYTHME ET VOLUME DE LA DEMANDE*Résolution n° 3*

Que, quelles que soient les prévisions concernant l'offre et la demande d'ingénieurs, de géologues et de géophysiciens, on invite les facultés et les départements à prendre de l'expansion à un taux ne dépassant pas, par exemple, le taux réel du produit national brut au Canada.

Il est proposé et appuyé que la résolution n° 3 soit adoptée.

REJETÉE.

Résolution n° 12

Que l'APEGGA, par l'intermédiaire du CCIP, demande instamment à la Commission de l'emploi et de l'immigration du gouvernement fédéral, d'adopter une politique visant à favoriser ou à décourager l'immigration d'ingénieurs, de géologues et de géophysiciens, selon que le commandent l'offre et de la demande.

La version finale de la résolution modifiée se lit:

Attendu qu'il est reconnu que le Canada ne sera peut-être pas en mesure de satisfaire à la demande d'ingénieurs, de géologues et de géophysiciens, qu'il soit résolu que: l'APEGGA, par l'intermédiaire du CCIP, recommande instamment à la Commission de l'emploi et de l'immigration du gouvernement fédéral d'adopter une politique concernant l'immigration des ingénieurs, des géologues et géophysiciens, fondée sur l'offre et la demande sur le marché du travail, pourvu que l'industrie et les institutions fournissant les fonds à l'éducation reconnaissent la nécessité d'une telle planification de la main-d'œuvre.

La motion portant adoption de la résolution n° 12 modifiée est rejetée.

REJETÉE.